



Validite d'une attestation

Par **durandmarseilles**, le **17/12/2012** à **02:39**

bonsoir

je viens de me rendre compte que mon bailleur m'a fait signé une attestation lors de la signature de mon contrat de bail, dans laquelle il y avait une declaration à laquelle j'avais mal repondu.

le bailleur ne m'avait remis qu'une copie du contrat de bail mais celle de la faulse attestation que je ne savais meme pas avoir complete et signee.

le jour de la signature, jetais malade et l'agent m'a bouscule pour signer car il etait presse

celle ci etait preimprimee et je n'y ai ajoute que mon nom et ceux de ma famille

en outre elle n'est meme pas datee

mon bailleur veut resilier mon contrat au motif que j'avais fait une fausse declacration

comment contester ce document?

cordialement

Par **janus2fr**, le **17/12/2012** à **08:03**

Bonjour,

Il faudrait nous donner un peu plus d'informations sur cette "attestation" pour que l'on puisse vous répondre.

Par **durandmarseilles**, le **17/12/2012** à **13:40**

bonsoir et merci

je vais recopier totalement le contenu de l'imprime signe et je vous l'envoie

merci pour votre proposition

cordialement